

Secteur Santé et Sécurité
Polytechnique Montréal
Février 2020

GUIDE D'ACCUEIL SANTÉ ET SÉCURITÉ À L'ATTENTION D'UN NOUVEL EMPLOYÉ

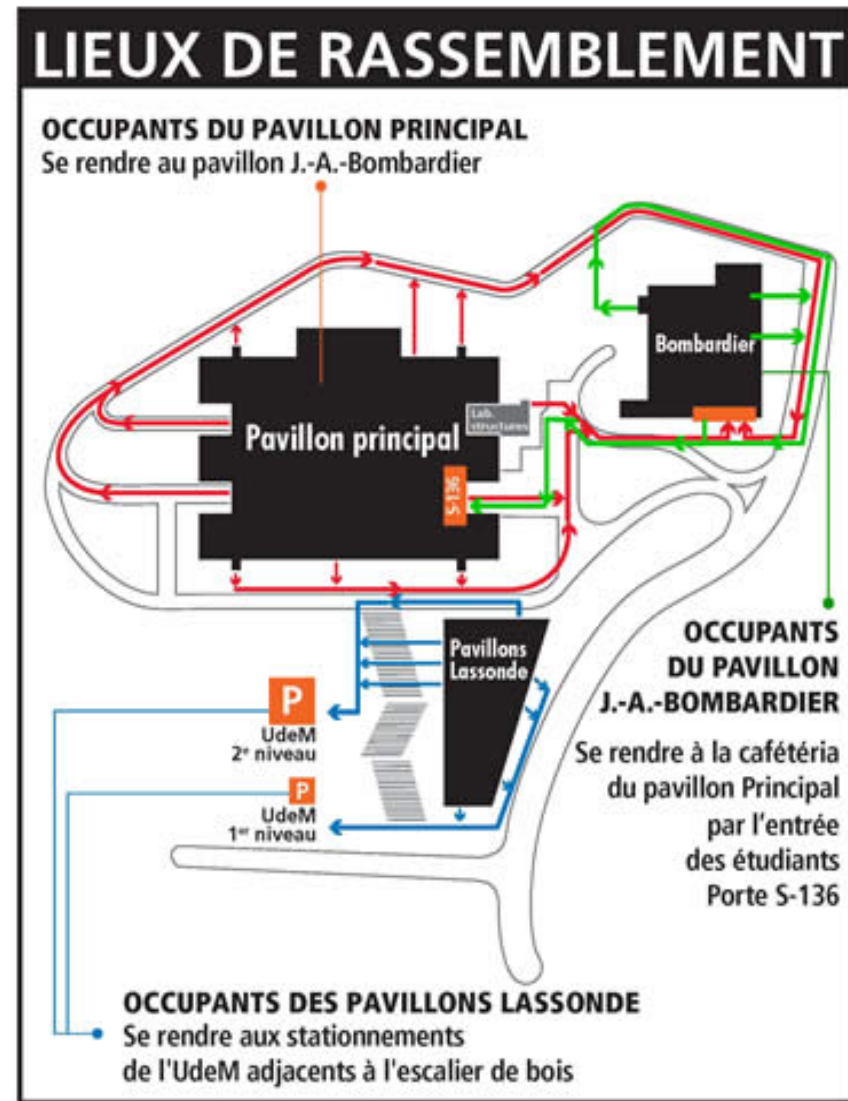
INFORMATION DE BASE

**QUE FAUT-IL FAIRE EN CAS
D'URGENCE?**

En cas d'urgence Évacuation

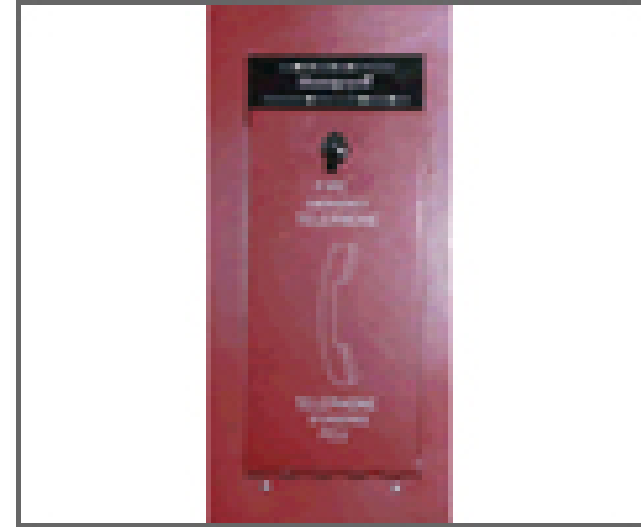
Au son du signal d'alarme:

- Restez calme et cessez vos activités.
- Évacuez par la sortie de secours la plus proche.
- N'utilisez ni les ascenseurs, ni les escaliers mobiles.
- Obéissez aux directives du personnel d'évacuation, identifié par un dossard bleu et jaune.
- Rendez-vous aux [lieux de rassemblement désignés](#).
- Attendez et respectez les directives de la sûreté ou des services externes d'urgence (policiers, pompiers...).





En cas d'urgence Incendie



- Restez calme.
- Actionnez l'avertisseur d'alarme incendie le plus proche.
- Signalez l'incendie
 - au poste téléphonique # **4444**, ou au 911
 - ou par un téléphone rouge.
- Fermez si possible la porte du local où se situe l'incendie, si personne ne se trouve à l'intérieur.
- Suivez les consignes de la procédure d'évacuation.



Extincteurs portatifs

- Le département ou service peut contacter le Service de la sûreté institutionnelle pour s'assurer que les extincteurs portatifs appropriés sont disponibles aux bons endroits.
- Les extincteurs portatifs peuvent être utilisés pour intervenir contre un début d'incendie, si on sait comment l'utiliser.

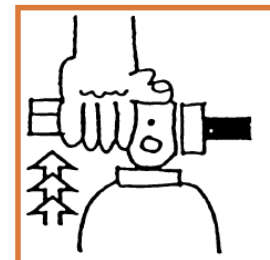
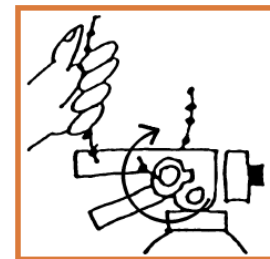
Service de la sûreté

Orienté sur le choix approprié d'extincteur homologué ULC

Tient à jour un registre des extincteurs

Inspecte et entretient les extincteurs selon la norme NFPA 10 et le documente

S'occupe du remplissage après usage





En cas d'urgence Personne blessée ou inconsciente

- Signalez la situation:
 - au porte téléphonique # **4444** ou au 911
 - précisez l'endroit où se trouve la personne accidentée.
- Demeurez auprès de cette personne et rassurez-la en attendant les secours.
- Évitez de la déplacer.



Les secouristes



LISTE DES SECOURISTES
DE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL



- Il existe une vingtaine de secouristes dûment formés à l'École en plus des agents de sûreté
- La liste des secouristes se retrouvent sur plusieurs babillards de l'École et sur le site du Secteur santé et sécurité:

<http://www.polymtl.ca/sst/docs/Listedessecouristes-web.pdf>

- Une trousse de premiers soins devrait se retrouver à proximité des secouristes et/ ou des locaux à risque.

Local	Département / Service	Nom	☎
Pavillon principal			
A-100	Sûreté (24h / 7j)	Agents de sûreté	4444
1^{er} étage			
B-160.5	Génies civil, géologique ou des mines	David Ek	4656
2^e étage			
A-209.4	Génie mécanique	Benedict Besner	3412
B-208	Direction de la recherche, de l'innovation et des affaires internationales	François Bertrand	4990
C-225	Reprographie	Francis McNeil Paquet	4373
C-237.1	Folie Technique (dans le Service du recrutement)	Julie Doucet-Lamouroux	5856
3^e étage			
A-378.3	Génie mécanique	Christian-Charles Martel	4003
A-381	Service des immeubles (centrale thermique)	Ali Merhi	3151
C-308	Service des immeubles (sur les étages)	Francisco Vargas	4836
C-308	Service des immeubles (sur les étages)	Gaëtan Bissonnette	4836
C-308	Service des immeubles (sur les étages)	Martin Thifault	4836
4^e étage			
A-454	Génie mécanique	Cécile Escaish	2965
A-454	Génie mécanique	Simon Laliberté-Riverin	2965
5^e étage			
A-554.1	Génie chimique	Jason R. Tavares	2326
A-558.1	Génie chimique	Sylvie Taillon	2364
A-580.2	Génie physique	Francis Turcot	4956
B-536.1	Génie physique	Dominic Cappe	4733
6^e étage			
A-626	Génie chimique	Vincent Darras	2963
B-618.2	Bureau des archives	Iuliana Maria Udrea	4024

Salle de premiers soins du pavillon principal : C-210

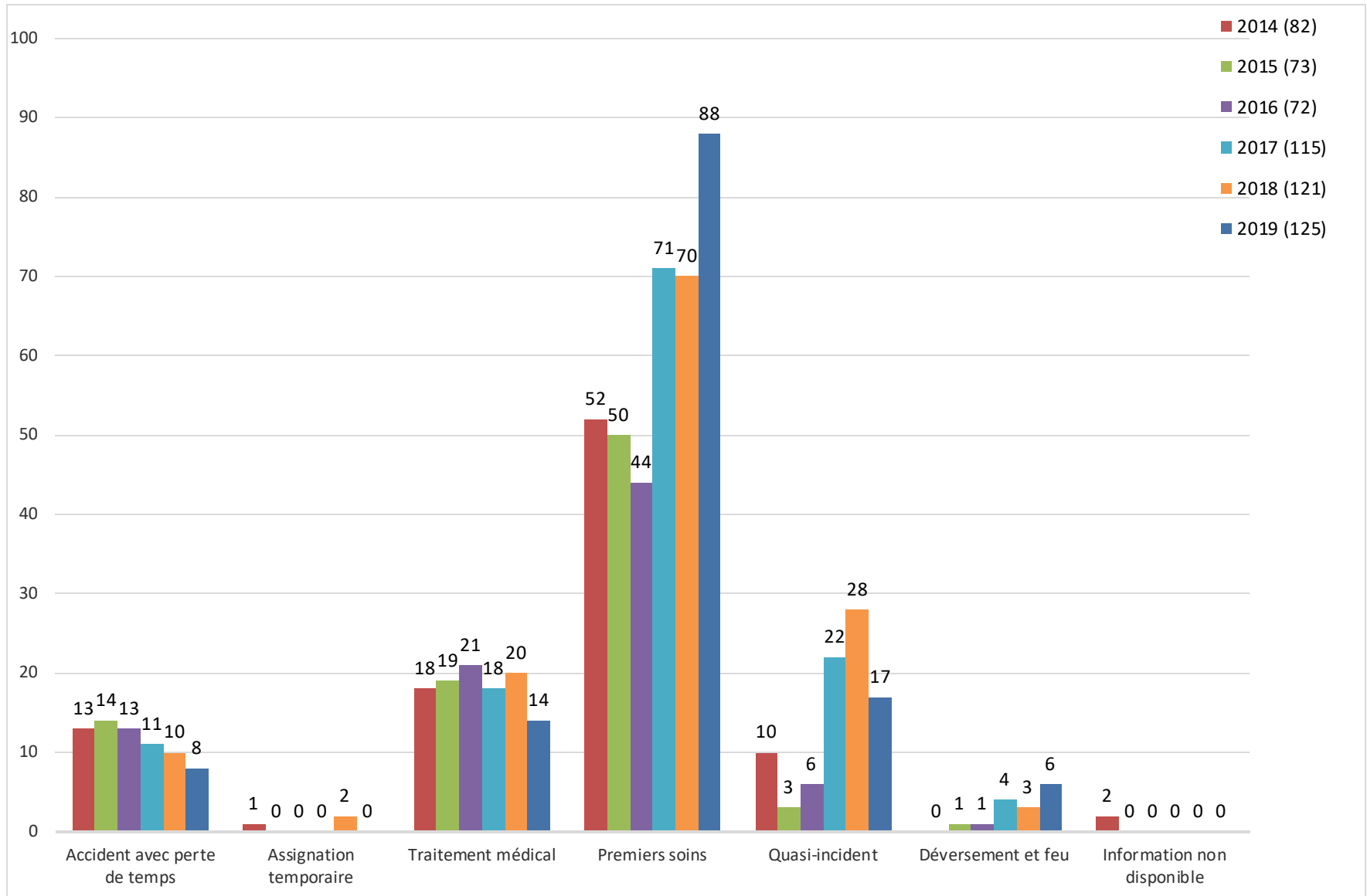
Salle de premiers soins des pavillons Lassonde : M-1104 (local adjacent au poste de sûreté)

Déclaration des accidents, des incidents et des situations dangereuses

- Tout accident ou incident doit être déclaré dans un rapport de d'événement, à un poste de sûreté, en plus d'en informer son supérieur immédiat.
 - Procédure: http://www.polymtl.ca/rengen/doc/Procedure_declaration_accident_personnel_2013-11-20.pdf
 - Dans certains cas, une analyse de la situation et des mesures correctives doivent être effectuées par le supérieur immédiat.
 - Le formulaire se trouve sur le site du Secteur santé et sécurité: http://www.polymtl.ca/sst/docs/20131120_modele_enquetedaccident.doc.
- Toute situation dangereuse doit également être communiquée à l'unité concernée.

Historique des incidents par gravité

2014 - 2019





En cas d'urgence Brûlure chimique



- Dirigez la personne blessée vers la douche d'urgence ou bassin oculaire le plus proche selon la région atteinte.
 - Rincez abondamment la partie du corps touchée, minimalement pendant 20 minutes à l'eau tiède.
 - Contactez la sécurité au # **4444** ou prendre un téléphone rouge.
 - Contactez un secouriste de l'étage.
 - Prenez en note le produit chimique en cause.
- Prenez le temps de repérer les douches et bassins près de votre poste de travail.

LA GESTION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ À POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

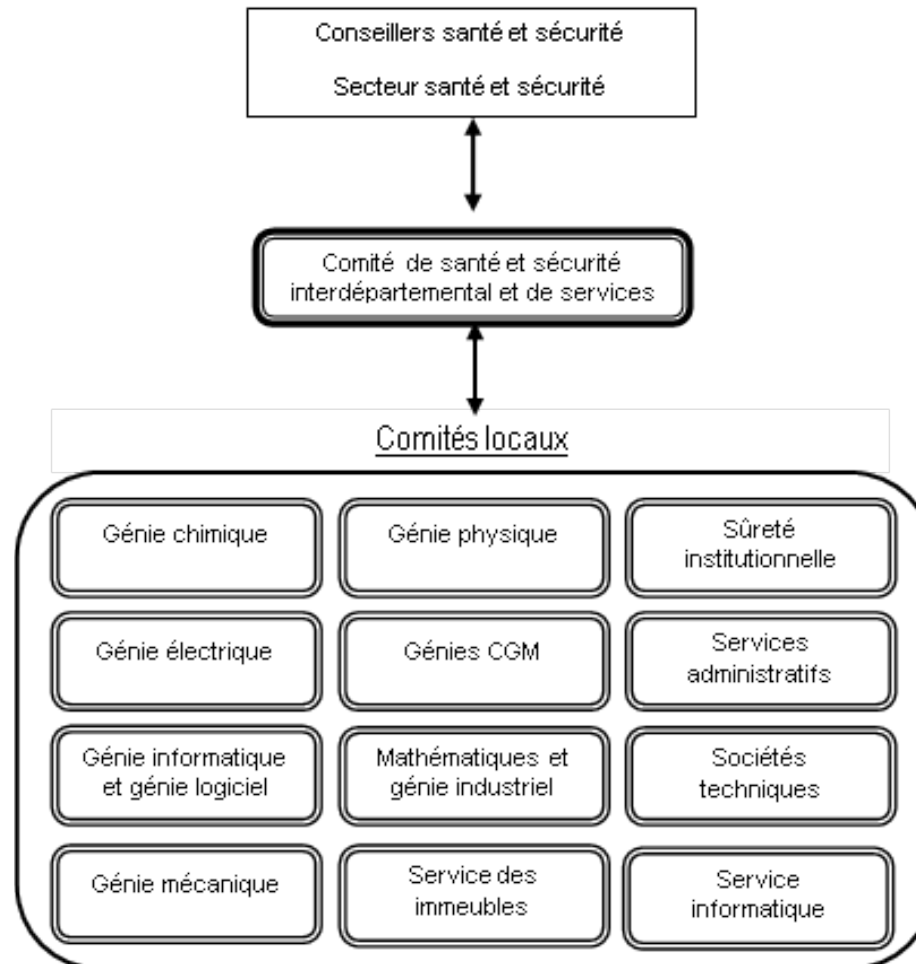
Politique concernant la gestion de la santé et de la sécurité

(première version septembre 2007; dernière version adoptée le 21 mai 2015 par le C.A.)

- ✓ La politique s'appuie sur la *Loi sur la santé et sécurité du travail*
- ✓ Elle contient:
 - *L'engagement de l'institution*
 - *Les responsabilités de tous les membres de la communauté vis-à-vis de la santé et la sécurité*
- Des extraits:
 - « *Polytechnique (qui) vise l'amélioration continue de la SST sur le campus par l'intégration de la prévention à l'ensemble des activités* » (section 4)
 - « *La Direction de Polytechnique s'engage à allouer les ressources humaines et financières nécessaires à l'élaboration, l'implantation et le suivi des activités découlant de cette politique* » (section 7.2.1)
- ✓ En tant qu'institution d'enseignement, Polytechnique vise l'adoption de **pratiques exemplaires** en matière de SST
 - Un des objectifs est que le **matériel, l'équipement** et **l'environnement** répondent aux **normes et aux règles reconnues** en matière de SST.

Structure de la gestion de la santé et sécurité

(première version septembre 2007; dernière version adoptée le 21 mai 2015 par le C.A.)



Le comité local

- Le comité local de santé et sécurité du département / service:
 - Contribue à l'amélioration de la santé et de la sécurité du département / service
 - Assure une communication / information des différents sujets en santé et sécurité
 - Fait rapport au directeur du département /service de la situation en SST
- Composé minimalement:
 - d'un représentant de la direction du département ou du service
 - d'un responsable du comité santé et sécurité du département ou du service
 - et d'au minimum deux autres représentants du département ou service.

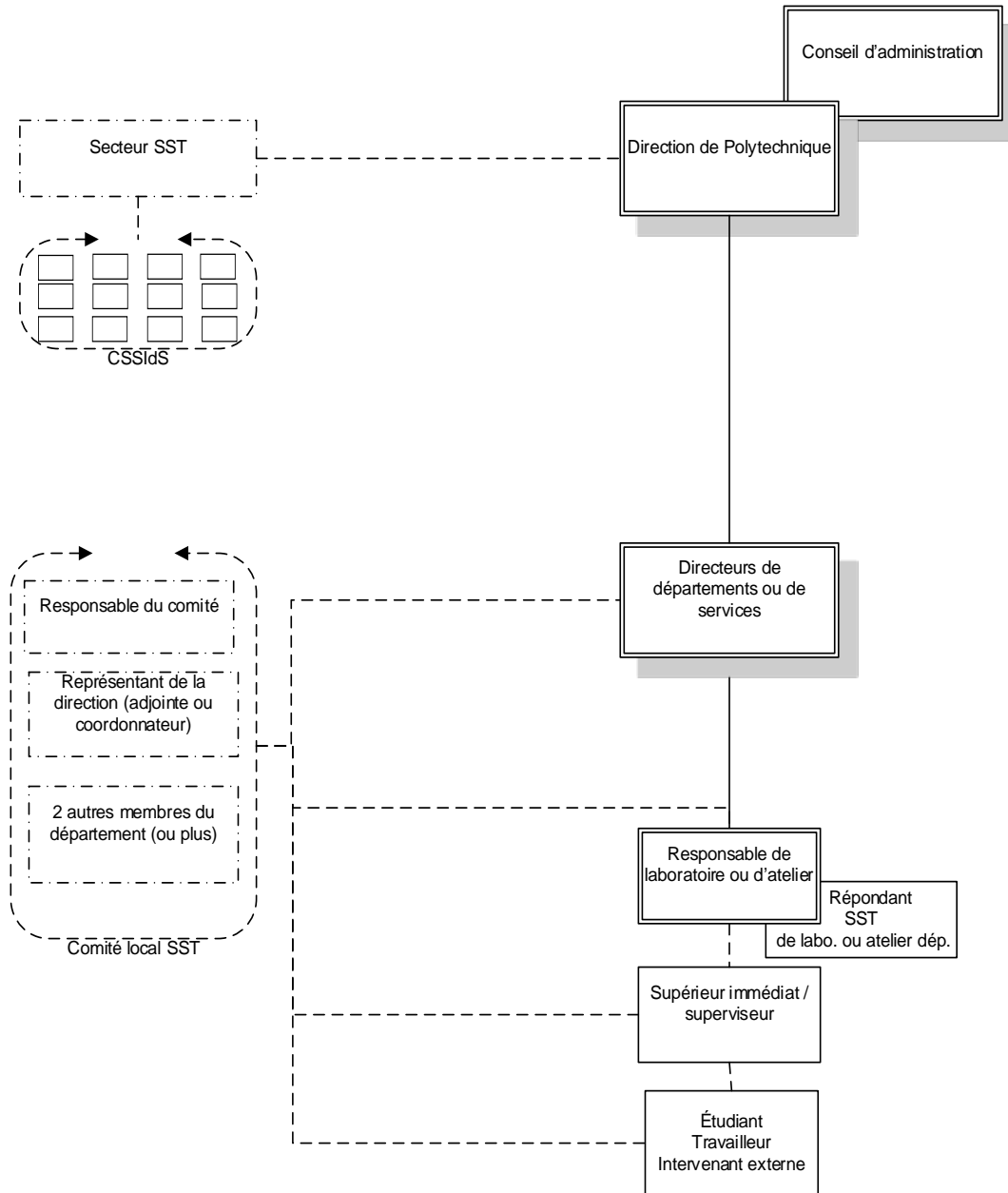
Politique Santé et Sécurité – Polytechnique Montréal*

(première version septembre 2007; dernière version adoptée le 21 mai 2015 par le C.A.)

La santé et sécurité: une responsabilité
du département ou du service

- ✓ la gestion de la santé et sécurité est décentralisée: elle incombe donc aux différents départements et services (Section 7.1)
 - *À discuter dans votre département et service... comment la santé et sécurité est-elle prise en charge?*

Structure des responsabilités de la santé et sécurité



Responsabilités des travailleurs et étudiants (section 7.2.7)

- ✓ Est-ce que je **connais, comprends et me conforme** aux procédures et règlements en vigueur?
- ✓ Est-ce que **j'agis de façon sécuritaire**?
- ✓ Est-ce que je **participe à l'identification et à la déclaration des dangers** dans mon milieu?
- ✓ Est-ce que j'ai suivi les **formations** relatives aux dangers présents dans mon milieu?
- ✓ Est-ce que **j'utilise les équipements de protection personnelle ou collectifs**?
- ✓ Ai-je **rapporté les incidents** à la sûreté et à mon supérieur immédiat?

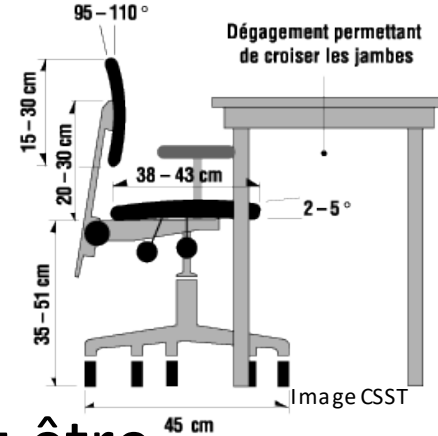
QUE FAUT-IL SAVOIR EN SANTÉ ET SÉCURITÉ À POLYTECHNIQUE MONTRÉAL?

Aménagement des lieux de travail

- Les postes de travail, planchers et voies de circulation doivent:
 - être tenus en bon état, propres et dégagés
 - être entretenus de façon à ne pas être glissants
 - comporter un dégagement suffisant entre les machines, équipements et installations (≥ 60 cm)
- Une installation, même temporaire, ne doit pas provoquer des risques de chutes et de trébuchements.
- Les issues de secours, les panneaux électriques et sectionneurs doivent être dégagés en tout temps.



Ergonomie



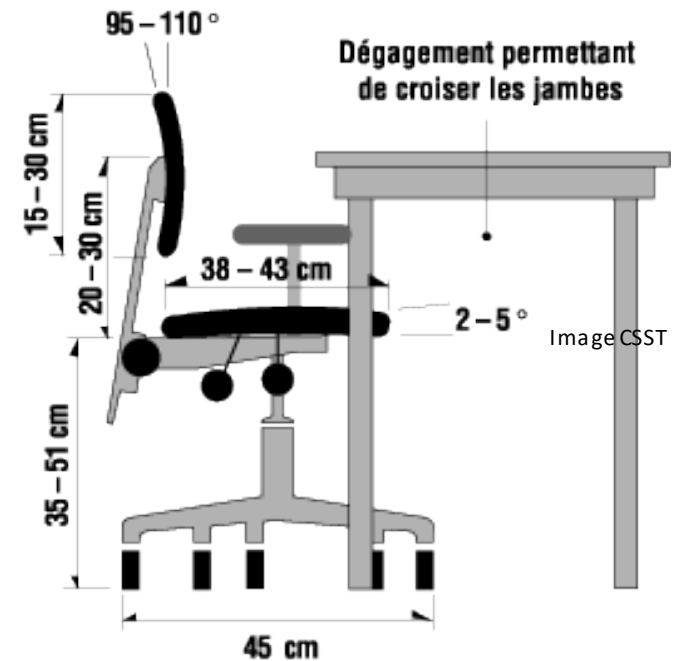
- Des méthodes sécuritaires de travail doivent être développées pour la manutention de charges et communiquées aux travailleurs.
- Au besoin, des appareils d'aide doivent être disponibles pour les travailleurs.



À l'École Polytechnique :

- Une évaluation ergonomique peut être réalisée pour un poste de travail en particulier (de bureau ou autre) avec l'accord du supérieur immédiat. Contacter le Secteur santé et sécurité pour en connaître les détails.

Ergonomie



À l'École Polytechnique :

- Un système d'apprentissage en ligne d'ajustement de poste de travail d'ordinateur est disponible gratuitement pour les employés de Polytechnique:
 - Visitez le www.adapte.ca et inscrivez-vous

Informations relatives à l'amiante et au plomb



Polytechnique, 1958

- Comme la plupart des bâtiments construits entre les années 1930 et 1985, le bâtiment du Pavillon Principal contient de l'amiante et du plomb dans la vieille peinture.
- L'amiante et le plomb pouvant être retrouvé à Polytechnique est majoritairement encapsulé (donc qui n'émet pas de poussières) et se situe principalement:
 - dans certains murs et planchers
 - dans certaines isolations de tuyaux
 - dans certains équipements de laboratoire.

➤ Les travaux d'entretien et de réparation doivent être laissés au personnel formé et spécialisé.

- L'École Polytechnique détient un programme de gestion de l'amiante et du plomb pour maintenir un milieu de vie et d'étude sécuritaire et le Service des immeubles possède des plans à jour du bâtiment, identifiant les endroits en recelant.

➤ Si vous avez des questions, SVP contacter le Secteur santé et sécurité



POLYTECHNIQUE
MONTREAL

FIN